



## COMPTE RENDU DE L'AUDIOCONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE DU 30 MARS A 14 H 30

Pour cette nouvelle conférence téléphonique, les représentants du personnel, siégeant au CHS-CT et au CTL sont présents ainsi que l'inspecteur santé et sécurité au travail (ISST) afin de discuter de la situation particulière de l'atelier éditique de Nemours (EIFI).

### Plan de prévention

Cette audioconférence a été rajoutée à la demande des Organisations Syndicales puisque nous avons eu la désagréable surprise d'apprendre que le plan de prévention allait être effectif dès le lundi 30 mars.

**La DG a donc décidé d'appliquer et de mettre en œuvre ce plan sans que celui ne soit validé par les OS ! Preuve en est que le dialogue social importe peu à notre chère administration.**

La réponse de la direction est de dire que le médecin de prévention et l'ISST ont été associés à l'élaboration de ce protocole. Ce sont certes des professionnels de la santé mais **la procédure veut que les syndicats puissent s'exprimer et surtout voter sur sa mise en application.**

### Campagne DPR

Autre sujet évoqué, déjà mentionné lors de la dernière conférence audio, la légitimité du maintien de cet atelier en mission prioritaire.

En effet, pourquoi se dépêcher de lancer la campagne DPR ?

Quels sont les enjeux ?

**FO-DGFIP considère que c'est faire courir un risque inutile à nos collègues pour un simple enjeu politique.**

M.Merle a répondu que les missions non essentielles sont fermées et que la DGFIP est considérée comme une mission prioritaire puisque devant respecter un Plan de Continuité d'Activité (PCA).

## **Mesures de prévention**

Concernant les livraisons, aucun contact avec les agents et port de gants obligatoires.

Pour éviter qu'il n'y ait trop de personnes présentes sur le site, un roulement est mis en place et les collègues viennent travailler 1 jour sur 2 et l'encadrement sera présent sur site.

Pour les collègues, **le but est d'éviter les contacts au maximum**. A cet effet, tous les rassemblements sont interdits et les collègues viennent travailler après avoir déjeuné chez eux. Les pauses doivent se prendre 1 personne à la fois pour les mêmes raisons. De plus, l'espace entre les agents est préservé avec une distance d'au minimum 1m entre les agents.

Il n'y aura pas de tests de dépistage pour le personnel à l'arrivée sur site.

Le port de gants est facultatif mais recommandé étant donné les manipulations sur les machines par différentes personnes.

**Il est extrêmement important de se laver les mains régulièrement avec du savon ou d'utiliser du gel hydroalcoolique.**

Une commande de masques a été passée et la DISI est en attente de sa réception.

Enfin, une désinfection quotidienne est prévue par une société de nettoyage spécialisée.

La conférence téléphonique du mardi 31 mars à 14h30 est tout de même maintenue.